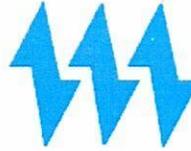


SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
Ksar - Nouakchott- Mauritanie
BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
R.C.:N°35699/NIF 30500075
E-mail:somelec@somelec.mr



Affichage N° **5181** Divers

DA N° 003/DCQESHI/2024 du 28/06/2024

Date d'ouverture : **Lundi 12 Aout 2024 à 12:00**

Objet : Appel d'offres

Description : Caméras de surveillance pour les sites de Punjab et TOP-SIT AFER

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantite
1	Caméras	U		8
2	Ecran 32 pouces	U		1
3	Frais d'installations	U		1

NB : - Voir le cahier de charges ci-joints. - Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue et de préciser le délai de livraison.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de livraison : Sites Punjab et TOP-SIT AFER
- 4) Délai de livraison :
- 5) Votre offre (technique et financière) en deux copies doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements **Lundi 12 Aout 2024 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un code fournisseur SOMELEC ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

yx Directeur Central Approvisionnements et Moyens Généraux Hy
Mohamed El Moctar Mohamed Mahmoud



SOMELEC société mère
DCQEHSI

CAHIER DES CHARGES POUR LA DA N°003/DCQESHI/2024

Contexte :

La Direction du contrôle Qualité, de l'environnement, de l'hygiène et de la sécurité industrielle (DCQEHSI) lance cette consultation pour l'installation de caméras de surveillances au niveau des sites de **PUNJAB** et **TOP-SITAFER**.

Cette mesure rentre dans le cadre des actions de sécurité visant à renforcer la surveillance de ces postes importants.

Lieu d'installation : Sites de **PUNJAB** et **TOP-SITAFER**

Caractéristiques Techniques :

Les caméras doivent être dotées d'un système permettant une autonomie d'énergie de manière permanente.

Chaque site sera équipé par quatre (4) caméras avec des fonctionnalités avancées telles que des notifications en temps réel (en cas de passage d'un individu devant la porte du poste) et visualisation en ligne depuis le siège.

Spécifications Techniques des Caméras

- **Nombre de Cameras :** 4 par site
- **Type de Camera :**
 - Caméras IP HD avec résolution minimum de 2160p 4K.
- **Champ de Vision :** Au minimum entre 90 à 120 degrés.
- **Vision Nocturne :** Avec possibilité de surveillance nocturne.
- **Détection de Mouvement :** Capacité intégrée à détecter les mouvements et générer des alertes.
- **Système de Notification :** Alertes par email et/ou SMS et/ou par application mobile (Android et IOS) en cas de détection de mouvement.
- **Visualisation en Ligne :** Les caméras doivent être dotées d'une connexion permettant l'accès aux flux vidéo en direct depuis un écran au siège ou via une application sécurisée.

CTM

CTM

Plan d'Installation

Pour chaque site, les caméras seront installées selon les emplacements suivants :

- **Caméra 1** : Fixée à l'entrée de la porte de chaque poste.
- **Caméra 2** : Fixée sur le compteur pour assurer la visualisation du compteur.
- **Caméra 3 et 4** : Fixée à l'intérieur du poste pour surveiller les activités d'entrée et de sortie.

Test de mise en service

Un test de mise en service avec la présence des équipes de la SOMELEC pour la réception des travaux est obligatoire afin de vérifier la conformité aux exigences de ce cahier des charges et apprécier la qualité du travail.

Garantie

- **Garantie** : Une garantie de Douze (12) mois à partir de la date de réception des travaux est exigée.